

Les engagements de chacun Pour les salariés

Parfois il faut faire le point pour savoir d'où l'on vient, avec qui, et comment !! En particulier sur les droits et les acquis. Ce résumé se veut transparent sur les 10 dernières années d'élaboration des acquis des salariés et des engagements des organisations syndicales. Des acquis qui te concernent au quotidien, soit dans la branche activité convention collective CCN, soit dans l'entreprise.

NATURE DU DISPOSITIF	ANNEE	CGT	CFDT	FO	GCG	CFTC	UNSA	AUTO MME
La Convention collective de branche Cafétéria du	28 août 98	NON	NON	OUI	OUI	OUI	X	X
Accord RTT 39h à 3 6h 30 avec le combat contre la précarité Contrat minimum 23h	2000	NON	NON	OUI	OUI		X	X
Avenant d'entreprise avec la gratification 100% du salaire brut en 4 ans	2001	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
repas qui découle de la convention collective	2002	OUI,	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Avenant N°1 sur la Mise en place de la grille de salaire dans la CCN	2003	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X
Accord sur la mise en place anticipé de la grille de salaire dans l'entreprise contrat minimum 25H	2004	NON	NON	OUI	OUI		OUI	OUI
Accord sur les salaires et la modification de la dure du travail suppression de la demie indemnité d nourriture CCN	.2005	.Non	Non	Oui	Oui	Oui	.x	. x
Avenant N°2 sur et le statut des directeurs adjoints CCN	2005	non	oui	oui	oui	oui	x	.x
Avenant N° 3 la revalorisation des grilles salaires employé ouvrier CCN	2005	NON	NON	OUI	OUI	OUI	X	X

NATURE DU DISPOSITIF	ANNEE	CGT	CFDT	FO	GCG	CFTC	UNSA	AUTO MME
Avenant n° 4 GRILLE DE SALAIRE ccn	2006	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X
Mutuelle élément du contrat de travail applicable au 1 janvier entreprise	2007	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	X
Avenant N° 5 grille de salaire + enfant malade de - de 10 ans CCN	2007	NON	NON	OUI	OUI	OUI	X	X
Avenant n° 6 du 23 septembre 2008 relatif à l'indemnisation des participants aux négociations CCN	2008	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X
Avenant n° 7 du 15 janvier 2009 relatif à l'insertion professionnelle ccn	2009	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X
Avenant n° 8 du 15 janvier 2009 relatif à la négociation annuelle de branche ccn	2009	NON	NON	OUI	OUI	OUI	X	X
Accord du 24 juillet 2009 relatif à la prévoyance complémentaire ccn	2009	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	X	X
Accord du 24 juillet 2009 relatif au contrat d'avenir du secteur de la restauration Qui prévoit les classifications, la CPNE LRS les parcours professionnel la grille de s salaires revalorise a 12%, la prime TVA	2009	NON	NON	OUI	OUI	OUI	X	X
Accord sur les salaires POUR LA MISE EN PLACE D UNE Nouvelle classification Mutuelle amélioration du dispositif enfant malade Pacs	2010	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI

A QUI DEVONS NOUS NOS DROITS ?

Avec FO que du positif sur ton salaire, sur ton temps de travail, sur ta qualité de vie sur 10 ans.

Tout autre résumé ne saurait être véridique et vérifiable

VOIR LE SITE <http://www.legifrance.gouv.fr/RUBRIQUE> CONVENTION COLLECTIVE Convention collective nationale des chaînes de cafétérias et assimilés du 28 août 1998. Etendue par arrêté du 20 décembre 1999 JORF 29 décembre 1999

UNSA, et le syndicat autonome ne sont pas des organisations syndicales représentatives nationalement donc ne **pouvant faire progresser le droit des salariés au niveau de la convention collective des chaînes des cafétérias**

28/08 / 2010

LES SIGNATAIRES

Ch. bancilhon DSC Fo casino restau 06-85-07-88-30